

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Présents : 27

Votants : 33

Procurations : 6

Délibération rendue exécutoire le :

20 NOV. 2014

Convocation du Conseil Municipal en date
du : 07/11/2014

Affichage en date du : 07/11/2014

Publication de la présente en date du :

20 NOV. 2014

Réception en préfecture : **19 NOV. 2014**

L'an deux mille quatorze

le dix-sept novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUZANÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard RIOUAL, Maire.

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du Conseil Municipal en exercice sont présents, à l'exception de M. Laurent ABERNOT ayant donné procuration à M. Damien DESCHAMPS, Mme Karine BERNOLLIN à Mme Martine BIZIEN, Mme Florence CANN à M. Jacky LE BRIS, M. Tony CHAUVET à M. Jean-Pierre SOUBIGOU, M. Yves DU BUIT à Mme Françoise GUENEUGUES, M. Francis LE BIAN à Mme Roseline THOMAS.

N° 2014-11-11

Secrétaire de Séance : M. Yann-Faïch KERNEIS

Objet : Marché de travaux – Construction d'un nouvel Hôtel de ville – Autorisation de signer.

Rapporteur : M. Robert THOMAS

Vu l'avis favorable de la Commission des Marchés à Procédure Adaptée en date du 7 novembre 2014,

M. Robert THOMAS, adjoint aux travaux et aux nouveaux projets communaux, expose au Conseil Municipal qu'une mise en concurrence en procédure adaptée a été menée pour les travaux de construction du nouvel Hôtel de ville. Compte tenu de la nature de l'opération, le marché a été passé sous la forme allotie. Les lots étaient :

- Lot 1 : Gros œuvre
- Lot 2 : Charpente métallique
- Lot 3 : Couverture étanchéité
- Lot 4 : Menuiseries extérieures
- Lot 5 : Serrurerie Métallerie
- Lot 6 : Doublages – Cloisons – Plafonds plâtre
- Lot 7 : Faux plafonds démontables
- Lot 8 : Menuiseries intérieures
- Lot 9 : Revêtements des sols
- Lot 10 : Revêtements muraux - Peinture
- Lot 11 : Plomberie chauffage ventilation
- Lot 12 : Electricité CFA CFO
- Lot 13 : Appareil élévateur.

Le montant total estimé des lots est de 2 582 400 € HT.

Un avis d'appel public à concurrence a été transmis le 17 septembre au BOAMP et publié :

- le 20 septembre 2014 au Bulletin Officiel des Marchés Publics,
- le 22 septembre 2014 dans Ouest-France,
- le 22 septembre 2014 dans le Télégramme.

Le dossier de consultation des entreprises était consultable et téléchargeable sur le portail Mégalis à partir du 17 septembre 2014. Il pouvait également être retiré auprès de l'imprimeur Ouestelio de Brest.

La date de limite des offres était fixée au 22 octobre à 12h.

Les plis ont été ouverts le 22 octobre 2014 :

- 5 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°1,
- 6 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°2,
- 5 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°3,
- 4 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°4,
- 6 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°5,
- 5 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°6,
- 2 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°7,
- 3 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°8,
- 3 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°9,
- 5 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°10,
- 9 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°11,
- 6 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°12,
- 5 entreprises ont déposé une offre pour le lot n°13.

Les critères de sélection des offres ont été fixés comme suit :

- Prix total des travaux. (50%)
- Valeur technique de l'offre par analyse de la note technique. (50%)

La Commission de marchés à procédure adaptée a donné son avis sur l'analyse des offres le 7 novembre 2014, en vue de proposer au Conseil Municipal les candidats retenus pour autorisation de signature des marchés par monsieur le Maire.

Après analyse des offres, la Commission, réunie le 7 novembre 2014, a donné un avis favorable en vue de l'attribution pour :

- o **Le LOT n°1** : à la SAS PERSONNIC – ZA de St Paul – 22 540 LOUARGAT, pour un montant de 860 000,00 € HT soit 1 032 000,00 € TTC.
- o **Le LOT n°2** : à la SARL SATIM – Kerneur, route de Caurel – 22 530 MUR DE BRETAGNE, pour un montant de 64 000,00 € HT soit 76 800,00 € TTC.
- o **Le LOT n°3** : à la SARL ABERS ETANCHEITE – ZA de Mespaul - 10 rue des artisans – 29 290 SAINT RENAN, pour un montant de 132 000,00 € HT soit 158 400,00 € TTC.
- o **Le LOT n°4** : à la SAS REALU – Avenue Lavoisier – ZAC du Parco – 56 700 HENNEBONT, pour un montant de 359 928,00 € HT soit 431 913,60 € TTC.
- o **Le LOT n°5** : à la SAS METALLERIE CHAUDRONNERIE DE L'OUEST – ZAC de Kergaradec – 8, rue Victor Grignard – 29 490 GUIPAVAS, pour un montant de 33 554,25 € HT soit 40 265,10 € TTC.
- o **Le LOT n°6** : à la SAS Kerdreux et Garlatti – 25, rue Alfred Kastler – 29 850 GOUESNOU pour un montant de 71 500,00 € HT soit 85 800,00 € TTC.
- o **Le LOT n°7** : à la SAS LE GALL PLAFONDS – 3, route de Kervallan – 29 200 BREST, pour un montant de 171 000,00 € HT soit 205 200,00 € TTC.

- **Le LOT n°8** : à la SCOP BATIROISE – 7 rue Réaumur – 29 200 BREST, pour un montant de 149 378,87 € HT soit 179 254,64 € TTC.
- **Le LOT n°9** : à la SAS RAUB BREST – Route de St Renan – BP 72 - 29 820 GUILERS, pour un montant de 132 882,30 € HT soit 159 458,76 € TTC.
- **Le LOT n°10** : à la SARL SCOP DECORS ET TECHNIQUES – Route de Gouesnou – BP 7245 – 29221 BREST cedex 2, pour un montant de 42 500,00 € HT soit 51 000,00 € TTC.
- **Le LOT n°11** : à la SAS CENTRAL SANIT OUEST – ZA de Penhoat – 246, rue Antoine Lavoisier - 29 860 PLABENNEC, pour un montant de 225 000,00 € HT soit 270 000,00 € TTC.
- **Le LOT n°12** : à la SARL LE BOHEC – ZI du Vern – BP 50418 – 29404 LANDIVISIAU cedex pour un montant de 158 084,44 € HT soit 189 701,33 € TTC comprenant :
 - La solution de base pour un montant de 148 877,99 € HT soit 178 653,59 € TTC
 - L'option n°1 « Ecran de projection » pour un montant de 1 830,51 € HT soit 2 196,61 € TTC.
 - L'option n°2 « Dispositif électrique / RJ 45 permettant le branchement d'un poste informatique supplémentaire pour tous les bureaux » pour un montant de 7 375,94 € HT soit 8 851,13 € TTC.
- **Le LOT n°13** : à la SCS CFA – ZE du Grand Large – 6, rue de la goélette – 86 280 SAINT BENOIT pour un montant de 21 000,00 € HT soit 25 200,00 € TTC.

Il est précisé que les options suivantes ne seront pas retenues :

- sur le lot n°4 « modification du remplissage de type 3 »
- sur le lot n°6 « Création d'une imposte au dessus des portes de distribution »
- sur le lot n°8 « modification de la hauteur des portes de distribution »
- sur le lot n°11 « réalisation d'un seul réseau de distribution pour les radiateurs ».

Le montant cumulé des marchés pour lesquels il est demandé au Conseil Municipal l'autorisation de signer les marchés est, options comprises, de 2 420 827,86 € HT soit 2 904 993,43 € TTC.

Sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le présent marché de travaux pour la construction d'un nouvel hôtel de ville, tel que proposé ci-dessus, pour chacun des 13 lots,

➤ **RAPPELLE** que les crédits pour cette opération sont inscrits à l'Autorisation de Programme / Crédit de Paiement pour l'opération « Construction d'un nouvel hôtel de ville », au budget principal de la commune.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902126-20141117-delib2014-11-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/11/2014

Publication : 19/11/2014

Pour l'"autorité Compétente" par délégation



Pour extrait conforme,
Plouzané, le 18 novembre 2014

Bernard RIOUAL

Maire de PLOUZANE

